PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la greffière de la Ville de Grande-Rivière, que le conseil municipal de la Ville de Grande-Rivière a adopté son budget 2024 lors d'une séance tenue le 20 décembre 2023.

Le budget se résume comme suit :

Budget adopté de 7 526 100$ comparativement à 7 351 700 $ en 2023, une augmentation des dépenses de 174 400 $ (2.37%).

a) Détail des dépenses

- Administration générale ..... 1 057 600$
- Sécurité publique ..... 574 600$
- Transport ..... 1 172 600$
- Hygiène du milieu ..... 1 574 000$
- Santé et bien-être ..... 66 000$
- Aménagement, urbanisme et développement ..... 380 800$
- Loisir et culture ..... 491 100$
- Frais de financement, Autres activités financières, Immobilisations et Fonds réservés ..... 2 209 400$

b) Détail des revenus

- Taxes ..... 4 568 914$
- Paiement tenant lieu de taxes ..... 576 246$
- Transferts de droits ..... 498 000$
- Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts ..... 1 424 300$
- Service rendus ..... 289 300$
- Imposition de droits ..... 62 000$
- Intérêts ..... 99 000$
- Autres revenus ..... 8 340$

Le pourcentage des revenus provenant des taxes est de 61 %.

Le conseil municipal a fixé le taux de taxe foncière à 1,00$/100$ d'évaluation en 2024 comparativement à un taux de 0,95$/100$ d'évaluation en 2023.

Le conseil a également adopté son programme de dépenses en immobilisation 2024-2025-2026 pour un total de 11 403 841 $.

Donné à Grande-Rivière, le 17 janvier 2024

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière